

Portant Nomination et Promotion à titre Exceptionnel, Civil et Etranger dans l'Ordre National du Bénin de son Excellence Monseigneur Jean – Yves RIOCREUX.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N°2002 – 17 du 07 février 2007 modifiant et complétant l'article 2 de la Loi N°94 – 029 du 03 juin 1996 ;
- VU le Décret N°2009 – 260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Lettres N°s 207 – MAEIAFBE/SGM/DPE/SC du 21 Juillet 2009 et 489 – C/PR – SG - SP du 14 Août 2009 demandant la décoration de Monseigneur Jean – Yves RIOCREUX ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin.

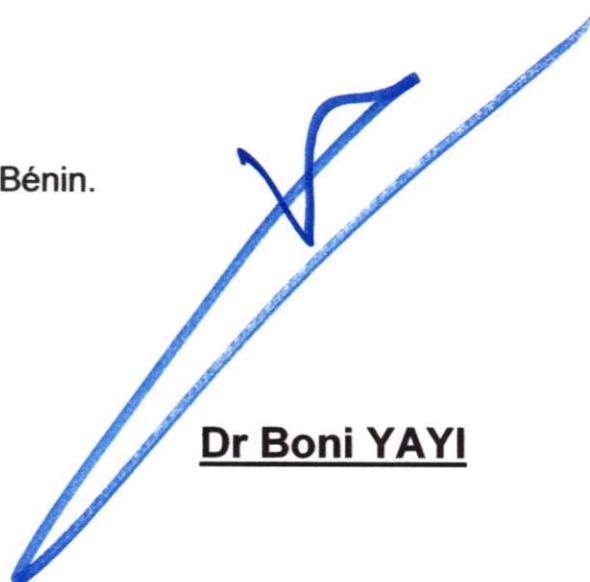
DECRETE

Article 1^{er} : est nommé et promu à titre Exceptionnel, Civil et Etranger au grade de Commandeur de l'Ordre National du Bénin, pour prendre rang du dimanche 23 Août 2009, date de sa réception dans l'Ordre, son Excellence Monseigneur Jean – Yves RIOCREUX, Evêque de Pontoise en séjour au Bénin dans le cadre du Pèlerinage Marial annuel de Dassa - Zoumè.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 25 septembre 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr Boni YAYI

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin



Dr Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 30 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE – DCC – INSAE 3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASEG – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 01.